



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19

L'an deux mil vingt-cinq le 2 décembre à 18h45

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 26/11/2025

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Christian GIRARD, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Bernadette PELISSIER, Valérie GAGNE Thierry SOLEILHAC, Christiane PAUZON, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE Serge ABOULIN, Christine SIMON.

Excusés :

Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Michel BEGON

Roland SEUX qui a donné procuration à Patrice LHOSTE

Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laetitia PRADINES

Denis CLAMENS qui a donné procuration à Christian GIRARD

Secrétaire de séance : Sébastien GAGNE

### **OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGET annexe Rives de la Sumène 2025 (DM1)**

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération 2025-032 du conseil municipal en date du 15 avril 2025 approuvant le Budget Primitif des Rives de la Sumène,

#### **Monsieur le Maire expose :**

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Il est nécessaire de procéder à une réactualisation du budget annexe Rives de la Sumène afin d'intégrer les frais de notaire liés à la vente d'un terrain.

Les modifications proposées portent sur les chapitres, articles et montants suivants :

#### **FRAIS DE NOTAIRE**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-62268 : Autres honoraires, conseils...	0,00 €	744,04 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0,00 €</b>	<b>744,04 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-7015 Ventes de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	744,04 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>744,04 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>744,04 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>744,04 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>744,04 €</b>		<b>744,04 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°1 du budget annexe Les Rives de La Sumène – Exercice 2025 telle que présentée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux écritures comptables nécessaires.

Le Maire,

Franck PAILLON



Le secrétaire de séance,

Sébastien GAGNE



Fait et délibéré le 02/12/2025

Pour extrait certifié conforme